



L'égalité hommes-femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide : dossier d'actualité 5

Développer une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes dans les pays partenaires

RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES · MAI 2009

Ce dossier d'actualité a pour objet de présenter des idées et stratégies à l'adresse des donateurs et partenaires afin qu'ils œuvrent de concert à l'adoption, par les pays partenaires, d'une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes.¹ Il porte également sur ce que signifient les « résultats en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes ».

Il fait partie d'une série consacrée à l'efficacité de l'aide, créée par le Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes.² Il s'adresse aussi bien aux gestionnaires de programmes qu'aux conseiller-es spécialisé-es travaillant dans les agences d'aide, que ce soit dans les services centraux ou dans les bureaux sur le terrain. Il présente également un intérêt pour le personnel des administrations des pays partenaires.

INTRODUCTION

En approuvant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005), les donateurs et les pays partenaires se sont engagés à gérer et mettre en œuvre l'aide « ... en se concentrant sur les résultats souhaités et en utilisant les données disponibles en vue d'améliorer le processus de décision » (paragraphe 43). La gestion axée sur les résultats, un des cinq principes essentiels énoncés dans la Déclaration, auxquels les donateurs et les pays partenaires ont décidé de se soumettre pour la conduite de leurs activités, les engage à poursuivre des objectifs concrets et mesurables de développement – tels que le décompte des filles et des garçons ayant reçu une meilleure éducation ou celui des personnes dont la santé s'est améliorée.⁴

Avec le Programme d'action d'Accra (2008), les partenaires et les donateurs sont convenus de renforcer encore la gestion axée sur les résultats. Les pays en développement ont entrepris de renforcer la qualité de la conception de leurs politiques en consolidant les systèmes d'information, notamment en désagrégeant les données par sexe, tandis que les donateurs se sont de leur côté engagés à apporter leur soutien au renforcement des capacités statistiques et des systèmes d'information nationaux des pays partenaires.

Le présent dossier d'actualité fait écho aux engagements pris en vertu du programme d'action d'Accra en proposant une analyse de la façon dont les donateurs et les partenaires peuvent s'y prendre pour appliquer, dans les pays partenaires, une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes en particulier et, par voie de conséquence, pour obtenir de meilleurs résultats de développement en général.

Voir également le Dossier d'actualité N° 4, dédié à la gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes chez les organismes donateurs.

1 Ce dossier d'actualité prend appui sur des exposés présentés et des discussions tenues lors de l'atelier sur « la gestion, l'obtention et la mesure des résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation » (Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes, Paris, juillet 2008).

2 A ce jour, les autres documents composant la série consacrée à l'égalité hommes-femmes, à l'autonomisation et au renforcement des capacités des femmes et à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide qui ont été publiés sont les dossiers d'actualité N°1 intitulé « Établir des liens », N°2 « Trouver les points d'ancrage », N°3 « Financements novateurs pour les organisations de femmes » et N°4 « Développer une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes chez les organismes donateurs ».

3 Les autres principes énoncés dans la Déclaration de Paris sont l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation et la responsabilité mutuelle.

4 MfDR *Information Sheet*, septembre 2008.

Nous améliorerons notre gestion axée sur les résultats en prenant les mesures suivantes :

a) Les pays en développement amélioreront la qualité de la conception, de l'exécution et de l'évaluation de leurs politiques en consolidant les systèmes d'information, et notamment en ventilant, le cas échéant, les données par sexe, région et catégorie socio économique.

b) Les pays en développement et les donateurs travailleront ensemble à la mise au point d'instruments efficaces de gestion axée sur les résultats afin d'évaluer les politiques de développement et de les moduler en conséquence. Nous assurerons une meilleure coordination et une meilleure harmonisation entre les diverses sources d'information, notamment entre les systèmes statistiques nationaux et les systèmes de budgétisation, de planification, de suivi et d'évaluation, sous la conduite des pays, des performances.

c) Les donateurs aligneront leur système de suivi sur les systèmes d'information des pays. Ils apporteront leur soutien et leur concours au renforcement des capacités statistiques et des systèmes d'information nationaux des pays en développement, y compris des systèmes servant à gérer l'aide.

d) Nous renforcerons les incitations à améliorer l'efficacité de l'aide. Nous passerons systématiquement en revue les obstacles juridiques et administratifs qui entravent la concrétisation des engagements pris au niveau international dans le domaine de l'efficacité de l'aide et nous nous emploierons à les surmonter. Les donateurs s'attacheront davantage à déléguer des pouvoirs suffisants aux bureaux sur le terrain et à revoir les dispositifs organisationnels et les incitations s'adressant au personnel afin de promouvoir des comportements en accord avec les principes pour l'efficacité de l'aide.

Programme d'action d'Accra, paragraphe 23

OUTILS AU SERVICE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Les travaux menés dans le cadre de l'Activité conjointe sur la gestion axée sur les résultats de développement⁵ ont permis de dégager quatre caractéristiques, ou outils, à utiliser au service de cette approche :

- **Des objectifs et stratégies partagés** : déterminer « ce que l'on souhaite atteindre » (voir ci-après les exemples du Cambodge et du Mozambique).
- **Une budgétisation axée sur les performances** : les résultats ne peuvent être obtenus qu'en mobilisant des ressources en rapport avec les résultats visés (voir exemple du Ghana).
- **Une prise de décision fondée sur des faits** : prendre des décisions fondées sur des données statistiques et prenant appui sur des systèmes de suivi des performances (voir exemples du Cambodge et de la République kirghize).
- **La reddition publique des comptes** : s'assurer de la reddition des comptes entre donateurs et gouvernements partenaires et de la reddition locale des comptes des gouvernements à l'adresse de tous les citoyens (voir exemples de l'Ouganda et de la Zambie).⁶

DÉFINIR CE QUE SIGNIFIENT LES « RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES, D'AUTONOMISATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES FEMMES »

Les « résultats en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes » recouvrent un large spectre de réalités sociales, économiques et politiques. Il convient de définir et d'évaluer ces résultats au niveau national en tenant compte du contexte socioéconomique propre à chaque pays.⁷ Parallèlement, les donateurs et les partenaires doivent veiller, à l'intérieur de leurs cadres stratégiques globaux, « ... à ce que leurs politiques et programmes de développement respectifs soient conçus et mis en œuvre selon des modalités concordant avec les engagements pris par eux au niveau international concernant l'égalité homme-femme ... ».⁸

5 L'Activité conjointe sur la gestion axée sur les résultats de développement a été l'un des sous-groupes du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide hébergés par le CAD-OCDE. Le Groupe de travail est depuis 2009 organisé en pôles dont l'un travaille essentiellement sur la gestion axée sur les résultats de développement.

6 Gestion axée sur les résultats en matière de développement, Synthèses de l'OCDE, mars 2009.

7 Note : il peut se révéler difficile d'évaluer les progrès accomplis en raison du manque de données et des difficultés rencontrées lors de la mesure des facteurs constitutifs de l'égalité hommes-femmes, de l'autonomisation et du renforcement des capacités des femmes.

8 Programme d'action d'Accra, paragraphe 13c.

Les résultats en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes recouvrent :

Droits – élaboration et application de la législation ; lutte contre les violences et les discriminations à l'égard des femmes, notamment au niveau de l'emploi ; et instauration de conditions permettant aux femmes et aux filles de mettre à profit leur éducation pour faire des choix, générer des revenus et saisir des opportunités d'emploi.

Accès aux ressources et aux prestations – accès des femmes au crédit et à des services d'aide aux entreprises ; lutte contre les pratiques discriminatoires en matière d'emploi ; défense de l'égalité de salaire ; possibilité de bénéficier d'un congé parental ; accès à la santé et amélioration de l'accès des femmes à la propriété, au contrôle et à l'exploitation des terres.

Prise de décision – possibilité pour les femmes de jouer un rôle accru dans la prise de décisions au sein de leurs foyers, et changement des attitudes en matière de droit de vote des femmes, de la possibilité qui leur est allouée de siéger au Parlement, de prendre des décisions et d'occuper des postes à responsabilités.⁹

Beaucoup de ces questions sont couvertes par les engagements déjà souscrits aux niveaux régional et international concernant l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes – notamment par les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les OMD forment en outre un cadre de suivi des résultats en matière d'égalité hommes-femmes (voir encadré). La Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies et la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, représentent d'autres engagements-clés de portées régionale et internationale, complémentaires des OMD.

PLACE FAITE À L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

En janvier 2008, la liste des cibles et indicateurs des OMD a été révisée. La priorisation apportée à l'égalité hommes-femmes a été accentuée par l'ajout des cibles 1.B et 5.B, et par l'instauration de l'obligation de désagréger autant que possible tous les indicateurs par sexe et selon le milieu (urbain/rural).

Si l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes constituent une dimension pertinente pour l'ensemble des OMD, les objectifs, cibles et indicateurs faisant directement référence aux femmes et à l'égalité des genres sont les suivants :

OMD 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim

Cible 1B - Atteindre le plein-emploi productif et un travail décent pour tous, y compris les femmes et les jeunes

OMD 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 3.A - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

Indicateur 3.1- Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, respectivement

Indicateur 3.2 - Pourcentage de salariées dans le secteur non agricole qui sont femmes

Indicateur 3.3 - proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national

OMD 5 : Améliorer la santé maternelle

Cible 5.A - Réduire le taux de mortalité maternelle

Cible 5.B - Atteindre l'Accès universel à la santé procréative

Voir *Liste révisée des objectifs du Millénaire pour le développement et des cibles et indicateurs associés*, janvier 2008.

Des exemples de résultats plus liés au contexte en matière d'égalité hommes-femmes, définis au niveau national, sont décrits dans les études de cas présentées ci-après.

⁹ Pour une analyse plus complète des résultats et des indicateurs en matière d'égalité hommes-femmes, voir par exemple : *Equality for Women – Where do We Stand on Millennium Development Goal 3?* (Banque mondiale, 2008), *Égalité entre les sexes - Cadre d'évaluation des résultats de l'ACDI* (ACDI, 2005), *Genre et indicateurs* (BRIDGE Cutting Edge Pack, 2007) et *The African Gender and Development Index* (CEA).

EXEMPLES DE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS DIFFÉRENTS PAYS

On dénombre plusieurs exemples riches d'enseignements sur la manière d'instaurer une gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes au niveau des pays, qui sont souvent l'aboutissement d'un effort conjoint des donateurs et des gouvernements des pays partenaires. Les solutions appliquées pourraient être adaptées aux contextes propres à d'autres pays ou reproduites.

CAMBODGE : S'ADAPTER À LA SITUATION DU PAYS

« Des objectifs et stratégies partagés : déterminer 'ce que l'on souhaite atteindre'. »

« Une prise de décision fondée sur des faits : prendre des décisions fondées sur des données statistiques et prenant appui sur des systèmes de suivi des performances. »

Le gouvernement royal du Cambodge a modulé et développé les OMD en fonction de son contexte national. Ces « OMD cambodgiens », définis en 2003, comportent des indicateurs complémentaires et des objectifs-cibles en matière d'égalité hommes-femmes qui portent sur des problèmes particulièrement significatifs. Ils figurent également dans le Plan de développement stratégique national 2006-2010 dont l'égalité des genres constitue une dimension essentielle.¹⁰ Les indicateurs et objectifs-cibles en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes correspondant aux OMD et adaptés à la situation du Cambodge sont définis comme suit :

OMD 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, plus indicateurs complémentaires :

- Éliminer les disparités entre les sexes en matière d'alphabétisation des adultes.
- Éliminer les disparités entre les sexes dans l'emploi salarié dans tous les secteurs de l'économie - en particulier celui des services.
- Éliminer les disparités entre les sexes dans les institutions publiques (dans toutes les institutions élues et aux postes de direction du gouvernement).
- Réduire de façon significative toutes les formes de violence contre les femmes et les enfants (cet objectif traduit l'attention grandissante portée dans le pays aux problèmes de violences domestiques, de trafic des êtres humains et d'autres formes de violence à l'encontre des femmes).

OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tou-tes, plus un indicateur complémentaire :

- Assurer neuf ans d'enseignement de base et éliminer les disparités entre les sexes en matière d'inscriptions à l'école.

OMD 5: Améliorer la santé maternelle, plus un indicateur complémentaire :

- Augmenter l'accès aux services de santé reproductive et améliorer la nutrition maternelle (adopté avant la révision des OMD en janvier 2008).

OMD 6: Combattre le VIH et le Sida, le paludisme et d'autres maladies, plus un indicateur complémentaire :

- Réduire le taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes et accroître le taux d'utilisation déclaré du préservatif par les femmes mariées (cet objectif fait écho à l'aggravation de la vulnérabilité des femmes mariées à l'infection par le VIH).

D'autres initiatives stratégiques sont également engagées afin de renforcer les résultats obtenus au Cambodge en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes :

Statistiques sensibles au genre

Les travaux visant à élaborer un système statistique sensible au genre relèvent de la responsabilité conjointe du ministère des Affaires féminines et de l'Institut national de la Statistique. Des statistiques désagrégées par sexe sont collectées dans la plupart des domaines, et des efforts visant le renforcement des capacités ont été engagés afin de faciliter la réalisation d'enquêtes et l'élaboration de questionnaires de recensement sensibles au genre, afin de réduire les effets déformants sur la planification, la formation, l'analyse et les rapports. Le questionnaire cambodgien d'enquête socio-économique sur les

10. Le premier des neuf volets essentiels du Plan de développement stratégique national consiste à « intégrer la réduction de la pauvreté et la prise en compte de l'égalité de genre dans toutes les activités ».

ménages a été revu pour 2009 et inclut désormais des données désagrégées par sexe sur l'accès à la propriété, l'âge du mariage, les violences domestiques et les activités économiques des femmes.

Groupe de travail sur l'égalité hommes-femmes réunissant des représentant-es du gouvernement cambodgien et des donateurs

Un Groupe de travail technique chargé de l'égalité hommes-femmes a été constitué au sein du Comité consultatif réunissant des représentant-es du gouvernement cambodgien et des donateurs. Ce groupe, qui rassemble diverses parties prenantes, y compris des ONG, a pour objet le plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes et son suivi. Chaque année, il définit un « indicateur de suivi commun » relatif à l'égalité hommes-femmes, qui fait l'objet d'un suivi et constitue un mécanisme puissant au service des priorités de l'ordre du jour gouvernemental du Cambodge.

Recherches et évaluations

La deuxième évaluation sur l'égalité de genre au Cambodge, qui vient juste d'être achevée par le ministère des Affaires féminines en collaboration étroite avec les donateurs et les ministères sectoriels concernés, a donné lieu en 2008 à la publication d'un document, intitulé *A Fair Share for Women*, dont la diffusion dans tout le pays a fait l'objet d'un lancement de grande ampleur, accompagné d'ateliers de diffusion dans les provinces. Cette recherche fondée sur des données factuelles, couvrant tous les secteurs, sert à présent à formuler et à planifier les politiques gouvernementales de développement, de même que les engagements des donateurs en matière d'égalité hommes-femmes au Cambodge. Les recommandations formulées sont prises en compte dans la stratégie gouvernementale pour les cinq ans à venir, intitulée « Neary Rattanak III » (« Les femmes sont des pierres précieuses »).

Plans d'action pour l'intégration transversale de genre

Des « groupes d'action chargés de l'intégration transversale de genre » ont été créés dans les ministères sectoriels, en remplacement du système des points focaux de genre. Ces groupes d'action ont pour tâches prioritaires d'élaborer des plans d'action pour l'intégration transversale de genre – fournissant un mécanisme de mise en œuvre et de suivi des engagements souscrits en matière de politique d'égalité hommes-femmes par le gouvernement cambodgien dans un secteur donné – et d'harmoniser les contributions des différentes parties prenantes.

Le développement de plans d'action est l'un des trois indicateurs relatifs à l'égalité hommes-femmes figurant dans le Plan de développement stratégique national du Cambodge pour 2006-2010, qui a engagé tous les ministères/institutions sectoriels à élaborer leurs plans d'action d'ici 2010. Cet objectif a déjà été atteint et quinze ministères mettent d'ores-et-déjà leurs plans en œuvre.

Budgétisation sensible au genre

Dans le cadre du processus de réforme de la gestion des finances publiques, des éléments de budgétisation sensible au genre ont été introduits dans les planification et rapport budgétaires. On observe en outre une augmentation du nombre de femmes occupant des postes à responsabilité dans le secteur financier. A compter du cycle budgétaire 2009, les projets de budget des ministères dépensiers doivent comporter des déclarations concernant les conséquences des décisions prises sur les hommes et les femmes.

Voir également : www.mop.gov.kh

« Une budgétisation axée sur les performances : les résultats ne peuvent être obtenus qu'en mobilisant des ressources en rapport avec les résultats visés. »

Au Ghana, le Programme de soutien budgétaire multi-donneurs a permis de créer une structure de dialogue sur le soutien budgétaire entre les donateurs et le gouvernement.¹¹ Le cadre d'évaluation des progrès adopté conjointement prévoit des objectifs de croissance et de réduction de la pauvreté, des indicateurs de développement et des mesures de réforme politique.

Certains des indicateurs figurant dans ce cadre d'évaluation visent l'égalité hommes-femmes :

- Secteur de l'éducation : atteindre la parité entre les sexes, en particulier dans les zones où les taux d'inscription des filles à l'école sont bas, en déployant et en formant des enseignantes et en donnant accès à des installations d'assainissement.
- Secteur de la gouvernance : mettre en œuvre le Plan d'action contre les violences domestiques. Les ministères, services et organismes concernés sont invités à budgétiser l'exécution de ce plan dans leurs estimations pour 2009.
- Secteur de la gouvernance : renforcer le suivi et l'évaluation des travaux par secteur en intégrant des indicateurs désagrégés par sexe.
- Secteur de la santé : obtenir des résultats de performance satisfaisants dans le secteur de la santé (combler les écarts dans l'accès aux services de santé et de nutrition et accélérer la progression de la réalisation des OMD 4, 5 et 6).

Alors que ces indicateurs seront conservés dans le cadre d'évaluation 2009, le but est qu'ils soient de plus en plus axés sur les résultats au lieu de se concentrer sur la seule mise en œuvre. Les membres du groupe de travail sectoriel sur l'égalité hommes-femmes réunissant des représentant-es du gouvernement et des donateurs s'occupera, en collaboration avec d'autres groupes spécialisés, de les affiner.¹² Un indicateur de genre supplémentaire, qui portera sur la budgétisation sensible au genre, sera également introduit dans le cadre d'évaluation 2009.

Les futurs travaux projetés par le groupe de travail sectoriel sur l'égalité hommes-femmes auront pour objet : d'établir des liens avec d'autres groupes-clés de travail sectoriels en vue d'étudier comment accroître le nombre d'objectifs-cibles sensibles au genre dans le cadre d'évaluation ; d'encourager les donateurs à former leur personnel en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes ; et de conduire des évaluations annuelles de progrès réalisés.

Budgétisation sensible au genre

Le gouvernement ghanéen a fait preuve d'une détermination sans faille en mettant en œuvre une budgétisation sensible au genre, qui s'est concrétisée par des expériences pilotes menées dans trois ministères en 2008 (les ministères de la Santé, de l'Éducation et de l'Alimentation et de l'Agriculture). Le système des Nations unies a apporté son soutien financier au renforcement des capacités des secteurs identifiés, notamment le ministère des Finances et de la Planification économique et la Commission de planification du développement national (NDPC).

Un comité chargé du renforcement des capacités en matière de budgétisation sensible au genre a été créé : il réunit dix membres venus du ministère de la Condition féminine et de l'Enfance, du ministère des Finances et de la Planification économique et de la Commission de planification du développement national. Des sessions de formation-pilotes ont d'ores-et-déjà eu lieu. Des responsables des bureaux spécialisés du ministère des Finances et de la Planification économique ont également été formé-es afin d'être en mesure de se conformer aux nouvelles exigences, de même que de hauts responsables de la Commission de planification du développement national, chargé-es de veiller à ce que l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes soient intégrés transversalement dans le cadre régissant la politique nationale, la planification et le développement.

Voir : www.mowacghana.net et www.mofep.gov.gh

11. Participent notamment au programme de soutien budgétaire multi-donneurs l'Allemagne, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, la France, le Japon, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

12. Le groupe de travail sectoriel sur l'égalité hommes-femmes réunissant des représentant-es des donateurs et du gouvernement ghanéen est présidé conjointement par le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) et le ministère de la Condition féminine et de l'Enfance et regroupe des représentants de la CE, du Royaume-Uni, du Canada, du Danemark, des Pays-Bas et de la France.

LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE : FAIRE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT UN OUTIL

« Une prise de décision fondée sur des faits : prendre des décisions fondées sur des données statistiques et prenant appui sur des systèmes de suivi des performances. »

La stratégie de développement national de la République kirghize, élaborée en étroite collaboration avec la société civile et les donateurs, prévoit des résultats concrets se rattachant aux OMD ainsi qu'un suivi du respect des engagements souscrits en matière d'égalité hommes-femmes. Un certain nombre d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la stratégie de développement national sont désagrégés par sexe et des efforts ont été accomplis en matière d'harmonisation des indicateurs définis dans la stratégie avec le dispositif de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur de l'égalité hommes-femmes (2007-2010).

Le fait que la stratégie prévoit des objectifs-cibles et des indicateurs de genre a facilité l'alignement des programmes financés par des donateurs (principalement des agences des Nations unies) sur les priorités nationales retenues en matière d'égalité hommes-femmes. De plus, depuis 2009, la délégation de la CE auprès de la République kirghize mène à bien, dans le cadre du Partenariat CE/ONU sur l'égalité hommes-femmes pour le développement et la paix, des analyses genrées de projets et s'emploie à les conduire dans le respect des priorités inscrites dans la stratégie de développement national et le Plan d'action national en faveur de l'égalité hommes-femmes.

Pendant le processus de révision de la stratégie de développement national pour 2009-2011, l'UNIFEM, l'administration présidentielle et le ministère du Développement économique et du Commerce se sont efforcés de consolider les liens avec les engagements souscrits aux niveaux national et international en matière d'égalité hommes-femmes en élaborant un « concept de suivi de l'égalité hommes-femmes ». Ce concept recouvre des directives concrètes pour l'évaluation de la stratégie nationale et de la concrétisation des engagements pris en matière d'égalité hommes-femmes. Il sera utilisé pour assurer un suivi de la stratégie nationale, l'objectif étant d'améliorer la notification par les ministères sectoriels et les administrations régionales des données correspondant à des indicateurs sensibles au genre. Il sera également utilisé par un groupe d'organisations de la société civile qui assure un suivi indépendant de la stratégie de développement national, ainsi que par le mécanisme national dédié, afin d'assurer le suivi du Plan d'action national en faveur de l'égalité hommes-femmes.

Il est cependant clair que le nombre d'indicateurs de genre sera réduit dans la nouvelle stratégie pour 2009-2011.

« Genrer » les normes sociales

Le ministère du Travail et de la Protection sociale et l'UNIFEM œuvrent de concert pour faire en sorte que les normes sociales et la stratégie de développement du secteur social fassent une plus large place à l'équité de genre, ce qui suppose la définition d'objectifs-cibles et d'indicateurs sensibles au genre. L'UNIFEM met actuellement au point un manuel contenant des recommandations à l'intention du personnel visant à garantir une mise en œuvre et une budgétisation de la stratégie de développement du secteur social sensibles au genre. Cette expérience sera reproduite dans d'autres secteurs.

La conduite de ce processus n'a été possible que grâce à une mobilisation politique forte, aux capacités du Comité national de statistique et aux efforts conjugués d'organisations de femmes et d'autres ONG ainsi que grâce à l'appui d'organisations internationales.

Voir : www.unifemcis.org

IRISH AID EN ZAMBIE : DES CADRES DE RÉSULTATS SENSIBLES AU GENRE

« La reddition publique des comptes : s'assurer de la reddition des comptes entre donneurs et gouvernements partenaires et de la reddition locale des comptes des gouvernements à l'adresse de tou-tes les citoyen-nes. »

En Zambie, l'Irish Aid s'emploie à renforcer les deux dimensions que sont les résultats de développement et la gestion axée sur les résultats dans la planification et la mise en œuvre de la stratégie-pays pour 2007-2010. Cette initiative offre également l'opportunité de porter une attention accrue aux résultats en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et du renforcement des capacités des femmes à travers toutes les composantes du programme que recouvre le document relatif à cette stratégie.

Les cadres de résultats constituent un moyen d'analyser les changements requis et de recenser les mesures que l'Irish Aid devrait prendre pour aider le gouvernement zambien à obtenir des résultats de développement national. Afin d'encourager l'adoption, par le gouvernement et les partenaires, d'une démarche plus globale pour lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, l'Irish Aid :

- Appuie la mise en place d'un programme conjoint en faveur de l'égalité hommes-femmes au sein de la Division genre et développement ainsi que dans des secteurs prioritaires.
- Participe aux activités d'un groupe renforcé de partenaires coopérants sur l'égalité hommes-femmes.
- Soutien la consolidation des analyses sur l'égalité hommes-femmes conduites au niveau national, ainsi qu'à leurs diffusion et exploitation, à travers des contributions financières et techniques.

Les actions entreprises devraient favoriser un changement graduel d'année en année et l'efficacité des programmes de l'Irish Aid fera l'objet d'une surveillance soutenue. L'égalité hommes-femmes sera inscrite au sein de procédures et systèmes de fond, comme les cadres de résultats, plutôt que dans un plan à part.

Les facteurs-clés qui ont permis l'ancrage du ciblage de résultats systématiques et sensibles au genre étaient les suivants :

1. Renforcement des structures internes des équipes, notamment grâce à des réunions régulières portant sur l'ensemble du programme et à des missions conjointes de suivi prévoyant une notification des résultats en matière d'égalité hommes-femmes.
2. Soutien externe sans faille axé tant sur le ciblage des résultats que sur l'intégration transversale de genre.
3. Recours systématique à des opportunités de planification, formation et réflexion, afin d'ancrer le ciblage de résultats en matière d'égalité hommes-femmes.

L'équipe de l'Irish Aid en Zambie a adopté un mode de travail « en marche » dans le développement d'une démarche plus cohérente vers les résultats, notamment en matière d'égalité hommes-femmes. Les principaux défis qu'il reste à soulever sont d'une part, l'établissement de liens entre les actions de l'Irish Aid et des résultats extérieurs et, d'autre part, la collaboration avec des partenaires – en particulier le gouvernement et la société civile – nécessaires pour s'assurer que les résultats sont partagés, adaptés et pertinents au regard des résultats de développement national.

Voir également : www.irishaid.gov.ie/zambia.asp

MOZAMBIQUE : RECOURS À UN CIBLAGE SECTORIEL

Des objectifs et stratégies partagés : déterminer ' ce que l'on souhaite atteindre' . »

Le deuxième document stratégique de réduction de la pauvreté établi par le Mozambique (PARPA II) pour 2006-2009 statue que « les inégalités entre les hommes et les femmes représentent un obstacle à la croissance économique du pays ». Cette stratégie considère l'égalité hommes-femmes comme une question transversale, argumentant qu'elle ne saurait être traitée isolément, et définit des objectifs spécifiques nationaux en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation des femmes. Ces objectifs recouvrent l'approbation d'une politique de genre (objectif déjà atteint) et la définition de stratégies sectorielles de genre au niveau de chaque ministère en 2008-2009. La matrice d'indicateurs comporte un indicateur ciblant l'égalité hommes-femmes, relié à l'Indicateur sexospécifique du développement humain du PNUD (ISDH).

Afin de faciliter la réalisation d'objectifs spécifiques de genre et l'intégration transversale de genre, le groupe de coordination conjoint, réunissant des représentant-es du gouvernement et des donateurs au Mozambique, a rédigé une note technique mettant en exergue les problèmes à résoudre.

Des données désagrégées par sexe sont recueillies au niveau sectoriel au moyen d'enquêtes et de recensements des ménages. Les ministères sectoriels sont censés prendre en compte l'égalité hommes-femmes dans leurs planification et rapport budgétaires.

Les défis-clés à relever pour l'égalité hommes-femmes demeurent le manque de capacités, les défaillances constatées dans l'exécution des politiques au niveau local, le risque que les donateurs prennent les rênes du processus et enfin les difficultés de participation de la société civile.

UGANDA : ŒUVRER AU NIVEAU LOCAL

« La reddition publique des comptes : s'assurer de la reddition des comptes entre donateurs et gouvernements partenaires et de la reddition locale des comptes des gouvernements à l'adresse de tou-tes les citoyen-nes. »

L'Ouganda dispose d'un cadre législatif et politique solide qui favorise l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes. Ce cadre prévoit une législation relative à l'accès des femmes à la terre et à la propriété familiale ainsi qu'un accès gratuit à l'éducation de base (primaire) et secondaire, tant pour les filles que pour les garçons.

Quand il s'est avéré que le cadre politique relatif à l'égalité hommes-femmes n'a pas été appliqué de façon satisfaisante dans le pays, un mécanisme incitatif stratégique et innovant, s'adressant directement à la population, a été élaboré par le ministère des Administrations locales. Le Programme de développement des administrations locales, par lequel transite l'essentiel des fonds décaissés au titre du budget de développement alloué aux administrations locales de tout le pays, a été mobilisé à cette fin. Le Programme de développement des administrations locales est financé grâce au soutien budgétaire direct de la Banque mondiale, l'Autriche, le Danemark et la Belgique.

Pour avoir accès à des subventions au titre du Programme de développement, les administrations locales doivent désormais satisfaire à des critères élémentaires en matière d'égalité hommes-femmes, dérivés des lois et politiques nationales existantes. Les résultats obtenus en matière d'égalité hommes-femmes sont mesurés annuellement selon dix indicateurs, puis évalués et notés. Cette évaluation sert de base aux décisions de financements et de décaissement des subventions. Les administrations locales qui obtiennent des notes élevées en matière d'égalité hommes-femmes peuvent prétendre à une augmentation des subventions pouvant atteindre 20 % alors que les dotations accordées à celles qui ne respectent pas les critères fixés sont réduites de 20 %. A l'appui de ce système, des formations et des actions de sensibilisation à l'égalité hommes-femmes ont été organisées dans les districts.

Cette initiative a contribué à faire entendre les voix des femmes au sein des processus de planification aux niveaux national et infranational. On observe toutefois une tendance à cibler des besoins concrets au niveau local, notamment l'accès des femmes à l'eau et aux services de santé, au détriment de l'autonomisation économique ou de la transformation des relations de pouvoir entre femmes et hommes.

Parce qu'il entre à présent dans une nouvelle ère de planification de son développement grâce à l'élaboration de son Plan de développement national, l'Ouganda est à même de s'inspirer des meilleures pratiques suivies au niveau des administrations locales pour instaurer une planification sensible au genre et, partant, d'atteindre une plus grande efficacité dans l'affectation des services à l'échelon national. L'Autorité de planification nationale a engagé, en collaboration avec le ministère du Genre, du Travail et du Développement social, une initiative destinée à garantir que l'égalité hommes-femmes est intégrée transversalement dans le Plan de développement.

Voir également : www.mglsd.go.ug

ACTIONS-CLÉS POUR LES DONNEURS ET LES PARTENAIRES

Les exemples présentés dans ce dossier d'actualité démontrent que plusieurs pays partenaires sont en train d'adopter une approche axée sur les résultats dans leur démarche de renforcement de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes. Afin de compléter les idées exposées par ces exemples, voici un ensemble d'actions-clés à entreprendre afin d'encourager l'adoption, dans les pays partenaires, d'une approche de l'égalité hommes-femmes axée sur les résultats de développement, dont certaines s'adressent conjointement aux donateurs et aux partenaires et d'autres n'intéressent que les donateurs.

Les donateurs peuvent aider les partenaires à :

- Définir des engagements nationaux de réduction des inégalités hommes-femmes.
- Axer le dialogue politique et gouvernemental sur les engagements internationaux, régionaux et nationaux en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes (Programme d'action d'Accra, paragraphe 13c).
- Permettre à des groupes de travail sur l'égalité hommes-femmes d'adopter une optique axée sur les résultats dans leurs activités.
- Suivre et utiliser les changements qui se dessinent en matière d'égalité hommes-femmes, qu'ils soient négatifs ou positifs, pour alimenter le dialogue politique et gouvernemental.
- Renforcer chez les pays partenaires leurs capacités d'accroître la demande de résultats sensibles au genre, en étoffant les capacités des parlementaires, de la société civile, du secteur privé et des médias (et pas seulement du gouvernement), afin d'établir une « culture » de résultats pour l'égalité hommes-femmes.
- Veiller à ce que les cadres d'évaluation des résultats soient transparents, se prêtent à un suivi et qu'ils comportent des indicateurs de résultat mesurables en matière d'égalité hommes-femmes, d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes, en accord avec les engagements pris dans le domaine aux niveaux national et international (voir Indicateur 11 de la Déclaration de Paris).¹³
- Renforcer les capacités statistiques et les systèmes d'information nationaux, en incluant la désagrégation des données par sexe (voir Programme d'action d'Accra, paragraphe 23, ainsi que la révision, datant de janvier 2008, des indicateurs des OMD).
- Contribuer au processus de mise en place dans les pays de systèmes de gestion axée sur les résultats de développement et commencer à utiliser les systèmes nationaux.
- Évaluer la capacité du secteur public de conduire une gestion axée sur les résultats dans les pays partenaires. Par exemple, le « Capacity Scan », mis au point dans le cadre de l'Activité conjointe sur la gestion axée sur les résultats de développement, combiné à des outils déjà existants, permet aux pays partenaires de conduire une évaluation grâce à laquelle ils auront une vision plus claire des déficits de capacités. Le « Capacity Scan » peut aussi aider à proposer des actions et formuler des demandes de soutien plus ciblées à l'adresse des donateurs. Ce système peut aussi servir à recenser des exemples pertinents en matière d'égalité hommes-femmes et à s'assurer la participation active d'expert-es en égalité des genres.

Pour leur part, les donateurs peuvent également :

- Veiller, lorsqu'ils décident de déléguer des compétences à leurs bureaux sur le terrain, à ce qu'ils disposent de capacités et de ressources suffisantes pour œuvrer à l'obtention de résultats en matière d'égalité hommes-femmes. L'un des moyens d'y parvenir consiste à former le personnel en conséquence.
- Faciliter la participation du personnel travaillant sur l'égalité hommes-femmes à des sessions de formation sur la gestion axée sur les résultats de développement, organisées dans le pays.
- Instaurer une « culture de la performance » au sein des bureaux locaux de façon à garantir la poursuite de résultats à long terme, comme la prise en compte de l'égalité hommes-femmes, (et éviter que ces résultats soient négligés au profit d'autres plus tangibles et plus immédiats).

13. « Cadres orientés résultats – Nombre de pays dotés de cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi, qui permettent d'évaluer les progrès réalisés en ce qui concerne (a) les stratégies nationales de développement et (b) les programmes sectoriels. »

Les questions-clés relatives à la gestion axée sur les résultats en matière d'égalité hommes-femmes, que les gestionnaires de programmes et les conseiller-es spécialisé-es ne doivent pas perdre de vue, sont les suivantes :

1. Des engagements ont-ils été pris aux niveaux national et sectoriel pour réduire les inégalités entre hommes et femmes ; quels sont les acteur-trices-clés qui mettent en avant l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes ?
2. Les femmes et les hommes pauvres bénéficient-ils de flux d'aide accrus ; comment ces flux sont-ils contrôlés ?
3. Les cadres d'évaluation des performances sont-ils transparents et incluent-ils des indicateurs de résultats mesurables pour l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation et le renforcement des capacités des femmes ?
4. Des objectifs-clés spécifiques correspondant aux engagements pris aux niveaux national et international en matière d'égalité hommes-femmes figurent-ils dans ces cadres, ou bien les objectifs à atteindre en matière d'égalité hommes-femmes sont-ils uniquement limités à certains secteurs ?
5. Un soutien approprié est-il apporté pour la collecte et l'analyse de données désagrégées par sexe et l'utilisation d'indicateurs sexospécifiques dans les systèmes nationaux d'analyse statistique, de suivi et d'évaluation ?
6. Les donateurs aident-ils les pays à renforcer leur capacité de susciter une plus forte demande de résultats dans le domaine de l'égalité hommes-femmes ?
7. Les informations relatives aux résultats obtenus en matière d'égalité hommes-femmes et d'autonomisation et de renforcement des capacités des femmes sont-elles partagées et diffusées sous des formes appropriées pour influencer les politiques et budgets ?
8. Observe-t-on des changements – positifs et négatifs – en matière d'égalité des genres et les observations recueillies sont-elles utilisées pour étayer les dialogues politique et sur l'action à mener ?

Extrait du dossier d'actualité N° 1, « Établir les liens », de la série consacrée à l'égalité hommes-femmes, à l'autonomisation et au renforcement des capacités des femmes et à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

RÉFÉRENCES ET AUTRES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

BRIDGE (2007), *Genre et indicateurs*, BRIDGE Cutting Edge Pack.

Buvinic *et al.* (2008), *Equality for Women – Where do We Stand on Millennium Development Goal 3?*, Banque mondiale.

Kabeer, N. (2003), *Intégration de la dimension Genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement - Manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention*, Commonwealth Secretariat, Londres.

OCDE (2008), *Managing for Development Results: Information Sheet*.

OCDE (2009), *Gestion axée sur les résultats en matière de développement*, Synthèses, mars 2009.

OCDE (2008), *Newsletter from the Secretariat of the Joint Venture on Managing for Development Results*, Issue 2, septembre 2008.

OCDE, Banque mondiale (2008), *Les bonnes pratiques émergentes pour une gestion axée sur les résultats de développement – Document de référence, Troisième édition*.

Base de données Égalité homme-femme, Institutions et Développement (EID), Centre de développement de l'OCDE, www.oecd.org/dev/gender